

59-63 rue du Rocher  
75008 PARIS

Tél. 01.55.30.13.27  
Fax 01.55.30.13.26

unir@cfecgc.fr  
www.cfecgc.org

Accès direct  
à notre site :

[http://www.cfecgc.org/  
transfert-  
live/UNIR/index.html](http://www.cfecgc.org/transfert-live/UNIR/index.html)

## AUX DELEGUES UNIR ET CODERPA/CORERPA TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Paris, le 23 juin 2008

**Objet :**  
Envoi trimestriel

Cher(e) Collègue,

Nous tenons en priorité à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux délégués UNIR ainsi qu'à ceux désignés par la CFE-CGC dans les CODERPA, suite aux renouvellements de ces dernières instances.

Nous leur signalons que nous tenons à les informer sur tout ce qui concerne les retraités et demeurons à leur disposition pour leur fournir tout renseignement qui leur serait nécessaire

N'hésitez pas à nous consulter.

Nous vous prions de trouver ci-joint :

- Compte rendu approuvé le 4 juin 2008  
du Conseil d'Administration UNIR du 9 avril 2008

**ANNEXE 1**

**Nous vous rappelons que ce document est destiné à nos délégués, il n'a pas à être diffusé.**

- Liste des informations transmises par nos délégués UNIR et CODERPA

**ANNEXE 2**

ÉLECTIONS  
PRUD'HOMALES  
2008

AU SERVICE  
DE L'ENCADREMENT  
D'AUJOURD'HUI  
ET DE DEMAIN



[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

## **Nos informations :**

### **- FINANCIER**

Nous vous rappelons les instructions du Trésorier National adressé par courriel aux Présidents d'Unions Territoriales en date du 2 juin 2008 :

Il est enfin précisé – ce que nous demandions depuis la création de l'UNIR – que ce sont bien les Unions qui doivent financer les opérations réalisées par les délégués UNIR Régionaux et Départementaux.

Il est bien évident que ceci doit être fait en accord avec les Présidents d'Unions Territoriales qui se doivent de donner des moyens permettant de conserver les adhérents retraités – mais aussi les futurs retraités – au sein de notre Confédération.

C'est l'occasion pour vous de rappeler l'existence de ce document lors de votre prochain C.A. mais aussi de remettre aux Administrateurs représentant les Fédérations/Syndicats notre dernier UNIR INFORMATIONS afin qu'ils connaissent ce que nous faisons.

(certaines U.D. et Fédérations en font une large diffusion mais ce n'est pas toujours le cas).

### **- UNIR INFORMATIONS**

Notre journal sort en principe tous les mois – sauf pendant les congés d'été – et est envoyé par courriel aux Président(e)s et Secrétaires Généraux des Fédérations/Syndicats non Fédérés (nous n'avons pas les coordonnées de tous les syndicats dépendant des Fédérations) qui se doivent de le diffuser ensuite auprès de leurs instances.

Il est adressé, toujours par courriel, aux dirigeants de la Confédération ainsi qu'aux Président(e)s des Unions Territoriales, toujours pour diffusion auprès de leur C.A., mais aussi si possible, auprès des retraités qui ont fourni leur adresse mel.

Il est bien évident qu'il vous est possible, à l'occasion d'informations à vos retraités ou d'actions mises en place, de leur adresser également notre journal, en leur signalant qu'il peut être consulté par Internet sur le site CFE-CGC (Retraités UNIR) et même sorti sur papier.

Pensez à vous constituer une base des courriels de vos adhérents afin de leur faire suivre notre journal et d'éventuelles informations.

Nous demeurons à votre disposition pour étudier tout texte que vous souhaiteriez que nous diffusions sur notre journal (limité à une page maximum).

### **- SITES INTERNET/INTRANET UNIR**

**INTERNET :** nous avons eu quelques difficultés pour transférer notre site sur le nouveau de la Confédération. Tout est maintenant en place et nous sommes à jour.

Une nouvelle présentation, plus conviviale de notre site est prévue, et pourra être mise en route d'ici la fin de l'année.

Nous avons besoin de vos informations afin de compléter les parties Régions et Départements.

Pensez à consulter notre site en allant sur celui de la CFE-CGC [www.cfecgc.org/](http://www.cfecgc.org/)

Puis cliquez sur la bande orange « Espace retraités » à droite

En rappelant que ce site est ouvert à tous, nous avons également prévu un site

### **INTRANET UNIR**

qui sera en place dès que possible, accessible par nos délégués et qui contiendra des informations spécifiques telles que :

- Nos instructions pour les inter-UCR locales
- Fiches spécialisées permettant de renseigner vos adhérents
- Dossier du Délégué UNIR (en cours de finalisation)

- Dossier du délégué CODERPA (en cours de finalisation)
- Compte-rendu des réunions nationales
- etc ...

L'intranet pourra être consulté dans les U.T. avec le code confidentiel de l'Union.  
 Nous vous ferons connaître progressivement les informations reprises.  
 Veuillez trouver les dossiers qui y seront diffusés prochainement

**ANNEXE 3**

- **DATES IMPORTANTES A RETENIR**

- ° 3 et 4 juillet 2008      Séminaire UNIR à Montpellier  
                                   Rencontre avec des responsables de l'AGIRC et de REUNICA
- ° 10/11 juillet 2008      Comité des Femmes FERPA à Bruxelles
- ° 1<sup>er</sup> septembre            Inter-UCR nationale à la CFE-CGC
- ° 4 septembre             Réunions des Délégués Régionaux UNIR à la Confédération      (à confirmer)
- ° 9 septembre             Convention CFE-CGC à Marseille
- ° 28/29 octobre            Comité directeur FERPA à Bruxelles
- ° 18 novembre            Convention CFE-CGC à Paris Zénith
- ° 26 novembre            Réunion des délégués CODERPA CFE-CGC invités à la journée CNRPA (à confirmer)
- ° 27 novembre            Journée nationale CNRPA  
                                   3 place Fontenoy - 75007 PARIS
- ° 3 décembre              Elections Prud'hommes

**ANNEXE 4**

**Nous vous rappelons que seuls les délégués désignés par les CODERPA pourront y participer – frais pris en charge par ces organismes**

Rajoutons le FORUM CORERPA Ile de France 17 octobre

**FERMETURE DE LA CONFEDERATION**

du 31 juillet au soir au 25 août au matin.

Le Bureau de l'UNIR demeurera ouvert, même si notre Secrétaire Administrative Hélène sera en congés une partie de cette période.

Le Secrétaire Général sera également présent.

Si vous souhaitez nous rencontrer pendant cette période, prévenez nous au préalable.

Les services généraux étant fermés, prévoyez de nous demander vos listings « retraités » hors de cette période.

Au sujet des **listings « retraités »**, nous tenons à vous rappeler une nouvelle fois que ce sont des documents établis par la Confédération en fonction des informations qu'elle obtient des Fédérations/Syndicats.

Nous ne connaissons donc pas les adhérents de la CFE-CGC, nous ne disposons pas du fichier global, ce sont les Fédérations qui fournissent ou non à la Confédération les informations exactes sur les changements d'adresses, adhésions nouvelles, démissions, décès....., aussi nous vous communiquons les listes qui nous sont transmises par le service Informatique.

Nous vous rappelons que les listings et étiquettes peuvent nous être demandés en courrier papier ou adressés par courriel à votre Union.

- **REUNIONS DELEGUES**

**NIVEAU REGIONAL** nous rappelons aux Délégués Régionaux qu'ils devront réunir au moins une fois avant la fin de l'année 2008 les délégués UNIR et CODERPA.

Notre réunion du 4 septembre leur permettra de préparer cette séance (date à confirmer)

Ils devront au préalable compléter leurs listes de délégués départementaux UNIR mais également se faire confirmer les nominations des membres des CODERPA. Dès à présent, des modifications ont été faites par certains C.A. Territoriaux, mais l'UNIR n'en a pas toujours été informée par ces instances.

Rappelons que les frais seront bien à charge des Unions Régionales. Il est bien certain que ces réunions devront être réalisées en concertation avec le(la) Président(e) Régional(e) qui pourra intervenir.

Nous comprenons qu'en cette période actuelle des élections prud'homales, ces réunions seront difficiles à organiser, mais c'est aussi l'occasion de faire le point de ce sujet. Et les Unions ont besoin des retraités, elles ne doivent pas l'oublier.

NIVEAU DEPARTEMENTAL le délégué Départemental doit prévoir des réunions avec les adhérents retraités du périmètre.

Rappelons que les frais de déplacement des adhérents ne sont pas pris en charge (uniquement délégués UNIR et CODERPA).

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir de la documentation UNIR, et si possible et souhaité par vous, un membre du Conseil de l'UNIR peut y participer ainsi que bien évidemment le Délégué Régional.

Vous pouvez faire intervenir un représentant de caisse de retraite, notaire, bien évidemment de la MACIF ou tout autre organisme qui pourra contribuer d'une manière ou d'une autre au buffet ou apéritif final, liste sans exclusive.

#### - Les inter-U.C.R. (Unions Confédérales de Retraités)

Nationales nous vous rappelons les participants :

CFE-CGC, CFTC, CGT, CFDT, FO et FGR.FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique)

Invité UNSA qui participe mais ne signe pas nos tracts communs.

A nouveau, nous vous signalons que la F.S.U. (ou également la F.E.N.) n'ont pas à être invitées aux inter-UCR locales puisqu'elles sont représentées par la FGR/FP

– ci-joint courrier établi par l'inter-UCR en date du 13 juin 2008

**ANNEXE 5**

(notons que FO ne l'a pas signé)

Veuillez trouver également le compte-rendu de notre réunion inter-UCR du 26 mai 2008

**(CONFIDENTIEL à ne pas diffuser)**

**ANNEXE 6**

envisageant les prochaines actions à réaliser.

En particulier, elles seront à prévoir pendant la **SEMAINE BLEUE** mais éventuellement, nous en reparlerons lors de la prochaine inter-UCR nationale qui se tiendra le

**1<sup>er</sup> septembre 2008 à la CFE-CGC.**

Attendez nos instructions avant d'accepter des rendez-vous locaux.

Notez qu'un courrier a également été adressé au Premier Ministre en date du 26 mai 2008 rappelant nos précédentes demandes (sans réponse à ce jour).

Locales évitez d'accepter la FSU/FEN sauf si elle se présente sous le sigle FGR/FP. L'UNSA doit être acceptée même si elle ne signe pas les tracts.

De même, n'acceptez pas la présence des associations de retraités.

Si nous souhaitons « éviter » les manifestations, nous sommes pour les rendez-vous avec les instances territoriales où vous pourrez présenter conjointement avec les autres U.C.R. les revendications des retraités.

Vous pouvez nous adresser pour avis les propositions de tracts avant signature.

#### - Les discussions nationales sur les retraites

Nous vous rappelons que nous sommes représentés dans ces discussions par la Confédération – Danièle KARNIEWICZ – malgré notre demande qu'un représentant de l'UNIR y soit présent.

Nous vous remettons ci-joint pour votre information :

- Texte CFE-CGC sur le rendez-vous retraites 2008
- Lettre N° 1 du C.O.R. sur le RDV retraites 2008

**ANNEXE 7**

**ANNEXE 8**

- Lettre CADR'AGE CNAV n ° 2 mars 2008 sur les motivations de départ à la retraite  
Un cahier CNAV N° 1 (56 pages) complétant le sujet  
est consultable sur le site [www.retraite.cnav.fr](http://www.retraite.cnav.fr)

- **Le CNRPA (Comité National des Retraités et Personnes Agées)**

Cette instance où nous sommes représentés par Claude-Max VIEU Titulaire et Daniel DELABARRE Suppléant, membres du C.A. UNIR, a maintenant bien démarré ses actions.

Outre la Journée Nationale, elle se préoccupe maintenant de la mise en place des **COMMISSIONS TERRITORIALES**.

A noter que pour le moment le financement n'étant pas assuré, ce ne sont que des vœux qui sont faits.

Le site CNRPA est visible en allant sur celui du Ministère du Travail des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité : [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)

Nous souhaitons rappeler à nouveau que les CORERPA ne sont plus, à ce jour, reconnus.  
Même s'ils sont aidés financièrement à certains niveaux : soyez prudents si vous y participez.

- **Les CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées)**

Les renouvellements ont débuté et il est nécessaire que nous ayons connaissance des nouveaux délégués désignés afin de leur adresser notre documentation.

Nous rappelons qu'il est indispensable de participer dans les commissions, et que dans certains CODERPA il est possible que ce soient des membres non élus qui y soient présents. N'hésitez pas à désigner des collègues lorsque c'est possible afin d'étoffer vos équipes.

Nous sommes demandeurs des documents édités par ces instances, nous permettant de faire un point sur les dossiers traités.

A ce sujet, nous serions heureux de connaître les personnes qui se sont spécialisées sur un dossier particulier, ils nous serviraient de référents si besoin était.

Nous profitons de ce courrier pour vous signaler que le Ministère de la Santé, Jeunesse, Sports et de la Vie Associative

signale en ligne les chiffres APA des régions et départements.

Vous pouvez les consulter en allant sur :

[www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/](http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/)

aller sur           Études Recherches et Statistiques  
puis                Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques  
puis                données statistiques APA  
                      données départementales ou synthèse nationale

pour les documents DRESS, après

Direction de la recherche, des études.....

Aller sur           publications

Études et résultats

## AUTRES DOCUMENTATIONS IMPORTANTES

Position de la CFE-CGC sur la création d'un risque dépendance **ANNEXE 10**

Premières orientations du gouvernement dans le cadre de la mise en place du 5<sup>e</sup> risque dépendance.

- Discours de Xavier BERTRAND du 28 mai 2008 **ANNEXE 11**

- Discours de Valérie LETARD du 28 mai 2008 **ANNEXE 12**

- Information des ECHOS sur le paiement des retraites Sécurité Sociale **ANNEXE 13**

A ce sujet, nous tenons à vous signaler que certains organismes souhaitent que les pensions AGIRC/ARRCO soient réglées mensuellement, le motif étant que la gestion bancaire des retraités en serait facilitée.

Nous rappelons que ces pensions sont réglées **TRIMESTRIELLEMENT D'AVANCE** ce qui est plus intéressant, même si ce système peut être, pour certains, difficile à comprendre et à gérer.

Nous ne nous joignons donc pas à cette demande, reprise d'ailleurs par certains Syndicats.

- Projet de résolution du Comité des Femmes de la FERPA (Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées) à Bruxelles où l'UNIR CFE-CGC est représentée par Mesdames BOLLOT et GUILLEMOT, déléguées UNIR et CODERPA. **ANNEXE 14**

**Attention** : Il s'agit uniquement d'une information pour vous faire connaître que la FERPA agit à Bruxelles. Nous tenons à vous faire part que nous participons aux instances de la FERPA et de AGE International, organismes installés à Bruxelles afin de pouvoir porter nos demandes au niveau européen.

- Etude DRESS N° 637 mai 2008 **ANNEXE 15**  
Sur L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE ET LA PRESTATION DE  
COMPENSATION DU HANDICAP AU 31 DECEMBRE 2007

- Une étude DRESS N° 639 juin 2008  
peut être consultée sur site sur 4,4 MILLIONS DE PENSIONNES AU MINIMUM CONTRIBUTIF EN  
2004 (voir coordonnées plus haut)

- Note du 21 mai 2008 du CNRPA sur l'accessibilité **ANNEXE 16**

Tout en vous rappelant que nous sommes à votre disposition pour tout renseignement qui vous serait nécessaire, nous vous prions d'agréer, cher(e) Collègue, toutes nos salutations.

**Marc BADER**  
**Président**

